

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 02 JUIN 2004

Objet : L'an deux mille quatre et le deux juin
à dix sept heures trente

Suppression
d'un poste de
Directeur
Adjoint

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

0406/08

Présents ou représentés :

MM. THAON, BALARELLO, BALDINI, BARBIER, BONNET, CLARY,
CUTURELLO, ESTROSI, FRANCO, GINESY, GIUDICELLI, LORENZI,
MANGIAPAN, MARIO, MARY, MASCARELLI, PAUGET, VEROLA.
MME. ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO,
SOMARIA, STEFANI.

Le Président informe que suite au décès de Monsieur James DUBREUIL,
le 7 mai dernier, il y a lieu de supprimer l'un des deux postes de
Directeur Adjoint chargé de l'enseignement.

Il rappelle qu'il s'agit d'un poste spécifique lié à l'agent par
délibération N° 9004/04 du 24 avril 1990 .

Ouï l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

1/ décide la suppression d'un des deux postes spécifiques de Directeur
Adjoint chargé de l'enseignement.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Le Président,
Jean THAON

